

BTS Conception et Réalisation de Système Automatique



**Industrie (chimie - pilotage
d'installation - automatisme -
transformation des matériaux)
| BTS**

CODE RNCP n° 37115

Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 25/11/2022

Fiche formation mise à jour le 12 janvier 2024

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Jean Favard - Guéret

Métiers

- Electromécanicien
- Dessinateur en construction mécanique

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS sera capable :

- D'élaborer un modèle numérique de tout ou partie d'un système
- De proposer et justifier une solution détaillée de chaîne fonctionnelle
- De contribuer à la conception d'une architecture fonctionnelle d'un système automatique
- De concevoir les schémas, les procédures et les tests des solutions techniques de systèmes automatisés
- De réaliser, installer, mettre en service et maintenir un système automatisé
- De présenter un projet technique, une amélioration, un rapport d'activité
- De piloter un projet et le clôturer
- D'améliorer et modifier les systèmes
- D'analyser un problème sur le plan technique, économique, humain et vis à vis du développement durable

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture Générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences Physiques et Chimiques Appliquées

Domaine Professionnel

- Conception des Systèmes Automatiques
- Conduite et réalisation d'un projet
- Production
- Gestion Technique et Economique d'une affaire

Poursuite d'études

- CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Licence électronique, énergie électrique, automatique
- Licence pro maintenance et technologie : contrôle industriel
- Licence pro maintenance et technologie : systèmes pluritechniques
- Licence pro métiers de l'industrie : mécatronique, robotique
- Licence pro systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle

Infos pratiques

Pré-requis

Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)

